

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 8 août 2023

Le Locle et Neuchâtel plongées dans le noir pour contempler les étoiles

Deux Villes du canton de Neuchâtel, en collaboration avec Viteos, participent une nouvelle fois au « Projet Perséides ». La 5e édition de cette action, qui appelle à redécouvrir le monde nocturne sans pollution lumineuse, se déroulera dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 août 2023 à Neuchâtel, et dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 août 2023 au Locle, tenant compte du festival Crock'Alt. À cette occasion, Le Locle éteindra entièrement son éclairage public, à l'exception du quartier du Vieux-Chêne particulièrement touché par les intempéries, tandis qu'à Neuchâtel, une large zone de la commune sera plongée dans le noir. Pour des raisons de sécurité, La Chaux-de-Fonds est malheureusement contrainte de renoncer cette année à prendre part à l'événement.

Chaque année, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée à la mi-août, et 200 étoiles filantes à l'heure peuvent être observées si les conditions sont optimales. Pour permettre à leurs habitant-e-s d'admirer ce spectacle, les Villes du Locle et de Neuchâtel éteindront leur éclairage public, à l'appel de l'association « Projet Perséides » et avec le soutien de Viteos.

Cette opération symbolique a également pour objectif de sensibiliser la population aux effets néfastes de la pollution lumineuse : destruction de la biodiversité, perturbation du cycle circadien (sommeil) et gaspillage d'énergie.

Les zones suivantes resteront éteintes toute la nuit :

- **À Neuchâtel (voir le communiqué de la Ville de Neuchâtel):**
 - o toute la zone déjà éteinte entre 00h00 et 5h00 (éclairage maintenu au centre-ville et sur les principaux axes de transit)
 - o Peseux : toute la localité, sauf la rue de Neuchâtel
 - o Corcelles-Cormondrèche/Valangin : toute la zone déjà éteinte de 00h00 à 5h00.Des animations sont prévues pour observer le ciel et la faune.

- **Au Locle (y compris Les Brenets) :** l'ensemble de la commune, à l'exception du quartier du Vieux-Chêne.

Les toitures et les parcs de la métropole horlogère étant encore en cours de sécurisation, la **Ville de La Chaux-de-Fonds** a souhaité, par prudence, maintenir l'intégralité de son éclairage public, en raison du risque de chutes de tuiles et d'arbres. Elle affirme néanmoins avec confiance sa participation à la prochaine édition du « Projet Perséides ».

Sur le plan technique, l'extinction de l'éclairage public est gérée par Viteos, fournisseur d'énergie des trois communes.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de:

Ville de Neuchâtel: Mauro Moruzzi, conseiller communal, tél. 032 717 76 02

Ville du Locle: Anthony von Allmen, conseiller communal, tél. 032 933 85 05

Ville de La Chaux-de-Fonds: Patrick Herrmann, conseiller communal, tél. 032 889 00 20

Viteos SA: Claire-Lise Clément, Secrétaire générale, tél. 032 886 00 04